

Élection du Premier Adjoint

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes, et sous la Présidence de M. Choué Charles élu Maire, à l'élection du Premier Adjoint.

Premier tour de scrutin.

Le dépouillement du scrutin a donné les résultats suivants.

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne = 13

• dénombré : bulletins blancs 0

suffrages exprimés 13

Majorité absolue 7

Ont obtenu : Godefroy Jean huit voix 8

Thiébaud Adrien trois voix 3

Lacherie Jean une voix 1

Henry Pierre une voix 1

M. Godefroy Jean ayant obtenu la majorité absolue des suffrages a été proclamé Adjoint.